



De l'avis de l'activiste et lanceur d'alerte Boris Bertolt, la stratégie du rouleau compresseur, supervisée par le SGPR, Ferdinand Ngoh Ngoh, avait été mise en œuvre contre l'homme d'affaires Jean Pierre Amougou Belinga depuis fort longtemps.

Le président directeur général de Vision 4, Jean Pierre Amougou Belinga, est à Kondengui depuis le 4 mars 2023. Incarcéré dans l'affaire Martinez Zogo où il a été inculpé pour complicité de torture. Cependant, la stratégie du rouleau compresseur, mise en œuvre pour la première fois par Akame Mfoumou et Amadou Ali dans l'affaire Titus Edzoa, est en marche. Le service central des recherches judiciaires du SED a ouvert d'autres enquêtes. Mais, en réalité c'est depuis bientôt 1 an, que la chute de Jean Pierre Amougou Belinga est préparée et enclenchée. A la manœuvre, un homme: Ferdinand Ngoh Ngoh, le secrétaire général de la présidence de la République. Pour comprendre cela, il faut lire ce document. Il s'agit d'une correspondance du lieutenant -colonel Bialo Dieudonné, chef du service central des recherches judiciaires à la gendarmerie nationale et adressée au PDG de VISION 4, Jean Pierre Amougou Belinga. La lettre est datée du 7 mars 2023 et a pour objet : transport judiciaire. Bialo Dieudonné écrit: « monsieur le président directeur général, dans le cadre des investigations entreprises suivant les termes des correspondances sud-références, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir faciliter le transport judiciaire effectué par des personnels de la gendarmerie nationale au sein de votre structure le jeudi 9 mars 2023 ». Au vu de cette correspondance, les gendarmes sont donc de nouveau attendus au sein des entreprises du

groupe vision 4, demain. Mais, l'élément clé de cette lettre est : « investigations entreprises suivant les termes des correspondances sud-références ». Les références sont: Lettre N°362/CF/SG/PR du 20 avril 2022; Lettre N° B 135/SG/PR du 06 mai 2022; Note d'information enregistrée le 13 janvier 2023. Une chose est certaine, ces investigations ne correspondent pas à l'affaire Martinez Zogo si l'on s'en tient aux dates. Car en 2022, Martinez Zogo est en vie. Or ces investigations ont débuté depuis avril 2022. De plus, quand on observe encore bien les références, l'on découvre que ce n'est ni le parquet, ni un juge et encore moins le ministère de la Justice qui est aux troussees de Jean Pierre Amougou Belinga, mais le secrétaire général de la présidence de la République Ferdinand Ngoh Ngoh qui instruit et à qui la gendarmerie rend compte. Ainsi, bien avant l'affaire Martinez Zogo et même avant le communiqué par lequel l'homme à la punk prétend agir sur très hautes instructions, le SGPR s'était déjà immiscé dans le suivi des procédures judiciaires pour contourner Laurent Ezzo et frapper un de ses proches, du moins le plus médiatique. Un fait assez étrange, comme on peut le découvrir sur le document l'homme à la punk a reçu une note d'information de la gendarmerie sur le cas Amougou Belinga le 13 janvier 2023. Soit 4 jours avant la disparition, suivie de l'assassinat de Martinez Zogo. Qui a tué Martinez Zogo ? Le sang de Martinez Zogo est amer.

MINISTRE DE LA DEFENSE
GENDARMERIE NATIONALE
DIRECTION DE L'EMPLOI
ET DES STRUCTURES
SERVICE CENTRAL DES
RECHERCHES JUDICIAIRES



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

Yaoundé le 07 MARS 2023

N° 000006 /A.LR/GN/267

Le Lieutenant-Colonel, Chef du Service
Central des Recherches Judiciaires à la
Gendarmerie Nationale

A

Monsieur le Président Directeur Général de
VISION 4 S.A
YAOUNDÉ

Objet : Transport judiciaire.

Réf : - Lettre N°362/CF/SG/PR, du 20 avril 2022
- Lettre N° B 135/SG/PR, du 06 mai 2022
- Note d'information enregistrée le 13 janvier 2023.

Monsieur le Président Directeur Général,

Dans le cadre des investigations entreprises suivant les termes des correspondances sus-référencées,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir faciliter le transport judiciaire effectué par des personnels de la Gendarmerie Nationale au sein de votre structure, le jeudi 09 mars 2023. /-

Copies :

- SED/CGN
- GB DCC
- DES
- Archives.



Signature
Lieutenant-Colonel **BLALO Diodonné**
Officier Supérieur de Gendarmerie

BB